

AVENANT AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Protocole sanitaire

Période du 12 mai au 3 juillet 2020

L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

Cet avenant a été établi collectivement avec les enseignantes, les représentants de la municipalité et les représentants des parents d'élèves élus, réunis en Conseil d'École extraordinaire le 07/05/2020. Il sera réétudié fin mai et ré-adapté si besoin pour la fin de l'année scolaire.

Il sera envoyé à l'Inspecteur de Circonscription PAU SUD à l'issue de la réunion et transmis aux familles.

Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le soutien du travail des enseignants. Ils s'engagent :

- *en expliquant et en apprenant les gestes barrières et le respect des mesures de distanciation physique aux enfants ;*
- *en respectant les horaires de dépose et reprise de leurs enfants ;*
- *en évitant tout attroupement aux entrées et sorties de l'école ;*
- *en prenant la température de l'enfant tous les matins ;*
- *en ne mettant pas l'enfant à l'école s'il ressent l'un des symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus :*
 - *de la fièvre ($T^{\circ} > 37,8^{\circ}$),*
 - *une sensation de fatigue,*
 - *une toux sèche,*
 - *des courbatures et des douleurs,*
 - *une congestion nasale,*
 - *un écoulement nasal,*
 - *des maux de gorge,*
 - *des diarrhées,*
 - *des éruptions cutanées...*

Tout enfant présentant l'un de ces symptômes ne sera pas accepté à l'école sauf présentation d'un certificat médical.

Les parents veilleront à habiller leur(s) enfant(s) avec une tenue simple et avec laquelle il est autonome (exemple : pas de lacets s'il ne sait pas les faire seul, pas de bouton s'il ne sait pas le fermer seul, etc).

Coordonnées utiles :

École : 05 59 61 00 45 ou 06 33 29 31 58

Mairie : 05 59 61 23 75

Docteur JAULERRY, médecin scolaire : 06 14 85 73 54

1. Les mesures d'hygiène

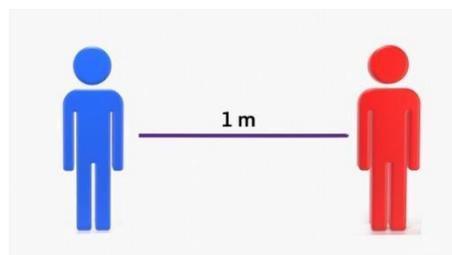
Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus COVID19. Il convient notamment de :

- porter un masque pour les adultes quand les gestes barrières ne peuvent être appliqués
- appliquer les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé pour tous.

Gestes barrières



Distance sociale



Au non-respect des gestes barrières et des règles de distanciation sociale, l'enfant sera isolé, les gestes barrières lui seront réexpliqués et les parents seront prévenus (par mail ou appel téléphonique) et reprendront ces gestes avec leur enfant. Le non-respect répété de ces règles, mettant en danger les autres élèves et personnels, fera l'objet d'un rendez-vous avec les familles pour envisager la suite de l'accueil de l'élève (exclusion de l'espace classe et des accueils, ...).

Le lavage des mains (eau + savon pendant au moins 30 secondes, avec séchage soigneux avec serviette en papier) doit être réalisé à minima :

- A l'arrivée;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

L'élève devra se moucher avec ses propres mouchoirs et, en respectant le sens de circulation défini, ira mettre son mouchoir souillé dans la poubelle posée près de l'évier. Il se lavera ensuite les mains.

Il faudra veiller à la disponibilité de :

- serviettes et mouchoirs à usage unique
- poubelles munies de sacs
- savon liquide dans les sanitaires
- gel hydroalcoolique
- lingettes désinfectantes virucides pour nettoyer certains objets quand cela est nécessaire

Question : Est-ce qu'un enfant peut porter un masque ?

Non pour un enfant de maternelle.

Oui, Même si ce n'est pas recommandé par le protocole sanitaire national, un enfant du CP au CM2 pourra venir à l'école avec un masque mais les enseignant.e.s ou personnel municipal ne pourront en aucun cas être tenu.e.s pour responsable si celui-ci le met mal, ne le change pas le midi, l'enlève, le perd ou l'abîme. Ils ne pourront également pas l'aider à le mettre ou l'enlever car seul l'utilisateur d'un masque doit le toucher. Les familles doivent elles-mêmes, à la maison, lui apprendre les modalités spécifiques de mise en place, de retrait et de changement d'un masque (moment du repas, dès qu'il aura soif, lorsque ça lui est nécessaire). Le personnel pourra lui demander de l'enlever si celui-ci n'est pas utilisé correctement. Il faudra prévoir une poche (sac de type congélation ou fruits et légumes) pour le transport du masque.

2. Fréquentation et horaires scolaires

1) Conditions d'encadrement

Sauf problème de santé pour elle ou un membre de sa famille, les enseignantes seront en présentiel tous les jours à l'école. Il faudra tenir compte des impératifs personnels dictés par les établissements accueillant leurs propres enfants.

Afin que l'ATSEM puisse travailler, son enfant scolarisé dans l'école fera de fait partie des enfants accueillis en priorité.

En cas d'absence imprévue d'un enseignant et cas de non-remplacement, les élèves seront répartis dans les autres classes dans la mesure des places disponibles ou si c'est possible gardés par le personnel municipal (ou personne, ayant fourni un extrait de casier judiciaire niveau 2 vierge et habilitée par la mairie).

Le protocole sanitaire indique que les adultes doivent porter un masque dès que les gestes barrières ne peuvent être appliqués. Le personnel se lavera les mains avant et après la manipulation du masque, enlèvera et remettra son masque comme indiqué dans les procédures de l'annexe 1.

Pour information, l'Education Nationale fournit au personnel enseignant deux masques par jour.

NB : Si le stock de masque devient défaillant, l'école ne pourra plus accueillir les élèves.

Il n'y aura pas de contact avec les enseignants au portail sauf information urgente : privilégier le contact par mail ou par téléphone pour le passage des informations ou des questionnements.

Le personnel présentant des facteurs à risques connus ne travaille pas en présentiel (cf liste des autorités sanitaires).

2) Fréquentation – Assiduité - Communication

La présence des élèves à l'école se fera sur la base du volontariat des adultes responsables de l'enfant, sans contrainte. La continuité pédagogique sera assurée comme elle l'était durant le confinement pour les élèves ne pouvant pas revenir en classe. Les activités proposées aux élèves en présentiel à l'écrit seront les mêmes que celles proposées en distanciel.

Si un parent amène son enfant à l'école, il accepte de fait cet avenant au règlement intérieur. Une validation de lecture et acceptation sera à renvoyer par mail (sous la même forme que les sondages). Les parents seront aussi informés de l'envoi de ce document par SMS.

Le personnel enseignant et/ou municipal ne pourra être tenu pour responsable si l'enfant devait tomber malade et que la maladie s'aggravait, ni pour tout traumatisme psychologique ou émotionnel à venir. Les parents prennent cette décision en connaissant les conditions de rescolarisation décrites dans cet avenant.

Les horaires de l'école seront les suivants :

Matin : accueil échelonné, entre 8h30 et 8h55, selon conditions définies à la page 6 de cet avenant

Pause méridienne : à partir de 12h15

Retour en classe : accueil échelonné, entre 13h45 et 14h10, selon conditions définies à la page 6 de cet avenant

Sortie des classes : 16h15.

L'accueil se fera par petits groupes en fonction des capacités d'accueil de l'école. Tous les enfants n'auront pas leur place dans cet accueil puisque les enfants de certaines catégories socio-professionnelles (cf liste des autorités sanitaires) seront prioritaires et le nombre d'enfants présents à l'école réduit. L'accueil sera, de ce fait, irrégulier et **un système de rotation des élèves** va être mis en place.

Vu la taille des classes et les aménagements demandés par le protocole sanitaire, il est décidé d'accueillir **10 élèves maximum par classe**.

Même si cela sera privilégié dans la mesure du possible, les élèves ne seront pas forcément pris en charge par leur enseignante.

Dans la mesure des possibilités, il faudra veiller au respect de la liste des enfants prioritaires et aux fratries pour les accueillir en même temps.

La disposition de l'école, l'appréciation des enseignantes estimant difficile de contraindre des enfants de maternelle au respect des gestes barrières sur 6 h de classe, les complications sanitaires liées à la gestion

de la sieste, ..., entraînent la décision de ne pas accueillir **les enfants de maternelle durant le mois de mai**. Ils continueront à bénéficier de la continuité pédagogique par envoi de mails de l'enseignante.

La situation de maternelles ayant un des parents prioritaires sera étudiée au cas par cas.

Dans tous les cas, la sieste ne sera pas assurée.

Comme décidé dans beaucoup de sociétés, il est décidé de débiter l'accueil par des petits groupes afin d'installer des habitudes pérennes face au protocole sanitaire. Ceci afin de pouvoir faire une première mise en place du protocole avec peu d'enfants afin de réajuster si nécessaire pour des groupes plus conséquents.

A partir du 12 mai et jusqu'au 19 mai inclus, seuls seront accueillis les enfants prioritaires*.

Ensuite, à partir du 25 mai, accueil progressif des autres élèves, selon les critères de priorités retenus*, par rotation, toujours dans la limite des places disponibles et en respectant le protocole sanitaire national.

Sauf indication complémentaire des services académiques d'ici là, une attestation pour employeur pourra être fournie à partir du 2 juin 2020 (chômage partiel effectif jusqu'à cette date). Dans l'attente, cet avenant au règlement intérieur peut servir de justificatif pour l'employeur.

*** Ordre de critères de priorité retenu** (un justificatif de l'employeur pourra être demandé) :

La présence des élèves accompagnés peut dépendre de la présence de l'accompagnement humain.

1. accueil prioritaire des enfants dont les deux parents font partie la liste des autorités sanitaires qui n'ont pas de moyen de garde (groupe vert)
2. accueil prioritaire des enfants dont un parent fait partie des autorités sanitaires et que le 2ème parent est en présentiel et qui n'ont pas de moyen de garde OU dans le cas de séparation, quand le parent qui a la garde des enfants fait partie des autorités sanitaires et n'a pas de moyen de garde les jours où il a la charge des enfants (groupe vert)
3. dans la limite des places disponibles, accueil envisagé pour les enfants en situation de handicap et aux élèves décrocheurs (groupe orange), puis ceux en CP ou CM2 (groupe jaune)
4. dans la limite des places disponibles, accueil envisagé pour les enfants dont les deux parents travaillent en présentiel et qui n'ont pas de moyen de garde OU dans le cas de séparation, quand le parent qui a la garde des enfants est en présentiel et n'a pas de moyen de garde (groupe bleu)
5. dans la limite des places disponibles, accueil envisagé pour les enfants dont les aînés sont en CP/CM2 (groupe rouge)
6. dans la limite des places disponibles, accueil envisagé pour les enfants dont un parent travaille en présentiel et un parent en télétravail qui n'ont pas de moyen de garde dans la limite des places disponibles, accueil envisagé pour les enfants dont deux parents travaillent en télétravail qui n'ont pas de moyen de garde (groupe violet)
7. dans la limite des places disponibles, les autres enfants (groupe gris)

Ces priorités ne concernant que le temps scolaire. La mairie se réserve le droit de refuser l'accueil sur les temps périscolaires.

Si les besoins d'accueil des enfants évoluent, il est demandé aux parents de prévenir l'équipe enseignante avant le mercredi midi. La liste des enfants accueillis sera envoyée aux familles par mail le jeudi au plus tard pour la semaine suivante.

Les parents aident leur enfant à préparer son cartable (un seul sac par enfant) :

- Tout le matériel scolaire individuel nécessaire
- Un petit jeu individuel et/ou livre (cf partie 5)
- Sa gourde habituelle, nettoyée et remplie tous les jours (afin de limiter au maximum les déplacements)
- Son pique-nique dans un sac hermétique s'il prend son repas sur site le midi
- Un paquet de mouchoirs individuels.

En cas d'absence alors que l'enfant était prévu en classe, les parents doivent prévenir la directrice au 05.59.61.00.45 ou 06.33.29.31.58 (appel ou SMS) ou mail ce.0640532f@ac-bordeaux.fr. Si personne ne répond lors de l'appel, laisser un message sur la boîte vocale en indiquant clairement la raison notamment si c'est pour une raison médicale.

La liaison école – famille se fera par téléphone ou par mail durant cette période comme cela s'est fait durant le confinement.

Tout contact physique sera proscrit : prêter un crayon ou un jouet à son copain, jouer ensemble, faire un câlin pour consoler son ami qui est tombé, chuchoter à l'oreille, donner la main pour se mettre en rang ... que ce soit un contact enfant/enfant (même d'une fratrie) ou enfant/adulte.

Les élèves seront confrontés à des **rappels constants aux règles sanitaires** de la part des enseignants, voire à des sanctions s'ils ne respectent pas les gestes barrières et les distances de sécurité en récréation comme en classe. Le non-respect répété des gestes barrières et de la distanciation sociale, mettant en danger les autres élèves et personnels, fera l'objet d'un rendez-vous avec les familles pour envisager la suite de l'accueil de l'élève (exclusion de l'espace classe et des accueils, ...). Toute situation de non-respect régulier (volontaire ou involontaire) de la part d'un élève sera soumise à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale qui indiquera la démarche à suivre.

Dès le jour de la reprise, les enfants bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières à respecter, notamment sur l'hygiène des mains. Cette sensibilisation sera répétée autant de fois que nécessaire.

3. Les entrées dans l'école

L'accueil des familles est organisé en extérieur en faisant respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes) et éviter au maximum le brassage des groupes. Il est recommandé qu'un seul adulte vienne déposer l'enfant.

Une entrée échelonnée sera mise en place sur les modalités suivantes :

groupe 1	groupe 2	groupe 3
8h30/8h35	8h40/8h45	8h50/8h55
13h45/13h50	13h55/14h	14h05/14h10

Les familles sont invitées à respecter cet horaire avec beaucoup de sérieux.

Il est proposé d'accueillir simultanément la même fratrie sur un même créneau, dans le respect du créneau horaire du premier enfant accueilli (ex : enfant 1 dans le groupe 2 et enfant 2 dans le groupe 3, les deux enfants pourront être déposés à 8h40, l'enfant 2 restera sous le préau jusqu'à 8h50).

Les enfants entreront dans l'école, portant le sac, par le portail retenu ouvert le plus large possible afin de fluidifier au mieux ce moment. Ils devront conserver une distance d'un mètre minimum entre eux. Les entrées au portail seront filtrées par une enseignante (si elle est absente par le personnel municipal).

Dans la cour, les enfants ne devront pas se rassembler, conserver cette distanciation sociale et se rendre dans leur classe après lavage des mains.

Le portail sera fermé à clé à 8h55. Un cahier de retard sera mis en place, signé par le parent. Au bout de trois retards, l'équipe enseignante recevra les parents afin de trouver ensemble des solutions pérennes à cette difficulté.

Il n'y aura plus d'accueil dans la cour (sauf pour les fratries), une fois entrés dans l'école, les enfants se rendront directement dans leur classe avec leur sac où ils rejoindront leur groupe. Pour cela, ils emprunteront la porte qu'ils utilisent habituellement pour aller en classe. **Les portes d'accès à l'école devront restées ouvertes** pendant toute la période d'entrée des élèves pour qu'ils n'aient pas à toucher les poignées.

L'entrée des classes se fera :

- pour la classe de Mme DREVOND, par la porte blanche n°4
- pour la classe de Mme LATAPIE, par la porte blanche n°3
- pour la classe de Mme LASSERRE, par la porte blanche n°2

À leur arrivée, les enfants vont **se laver les mains les uns après les autres** en maintenant la distanciation adéquate (un mètre, voire deux mètres quand cela est possible).

4. Les sorties de l'école

Les familles sont invitées à respecter cet horaire avec beaucoup de sérieux.

Les sorties dans la cour se fera :

- pour la classe de Mme DREVOND, par la porte blanche n°2
- pour la classe de Mme LATAPIE, par la porte blanche n°1
- pour la classe de Mme LASSERRE, par la porte blanche n°5

Les enfants doivent se laver les mains avant de sortir de l'école.

Il est recommandé qu'un seul adulte vienne déposer l'enfant.

Les enfants se répartiront dans la cour sur les traces au sol prévues à cet effet, espacées d'un mètre.

Les parents attendront devant l'école en respectant les mesures de sécurité et de distance sociale en se mettant en rang.

Les enfants seront appelés un par un par les enseignantes, dans l'ordre de flux des parents. Pendant ces déplacements, il faudra être très vigilant aux distances de sécurité.

Par mesure de sécurité et conformément au plan Vigipirate toujours en vigueur, les enfants et leurs parents doivent quitter l'enceinte de l'école et ses abords dès la sortie des classes.

Lors du retour à la maison, pour les enfants et le personnel, il est recommandé d'immédiatement procéder à un lavage (corps et cheveux), changer complètement la tenue tous les jours et la laver.

5. L'aménagement des classes

Le matériel individuel actuellement dans l'école sera rendu aux élèves accueillis.

Pour tout élève non accueilli, son matériel pourra être rendu, sur rendez-vous à partir du 25 mai. A la date prévue, il sera déposé devant le portail de l'école et le parent pourra le récupérer.

Les salles de classe, garderie et cantine sont aménagées de manière respecter la distanciation physique d'au moins un mètre : respecter les distances entre les bureaux, laisser un couloir de circulation, neutraliser le mobilier et matériel non nécessaire (notamment armoires, matériels informatiques, bibliothèques collectives, etc). L'enseignant rappellera régulièrement les règles.

La mise en place d'un sens de circulation a été fait et matérialisé au sol de façon à limiter les croisements à l'intérieur de la pièce.

La salle de sieste sera utilisée exclusivement comme salle d'accueil de cas de COVID suspecté (donc si accueil de maternelle, pas de temps de sieste).

Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne toucher ni les poignées de portes ni les rampes des escaliers. Les portes des salles devront rester ouvertes pour éviter de toucher les poignées. À l'inverse, les portes des salles éventuellement inutilisées (sieste) devront rester fermées.

Les porte-manteaux ne seront plus utilisés car ils sont trop rapprochés les uns des autres, les vêtements seront déposés sur la chaise de l'élève accueilli. Les enfants devront être au maximum autonomes pour se déshabiller (les vêtements doivent donc être choisis en conséquence).

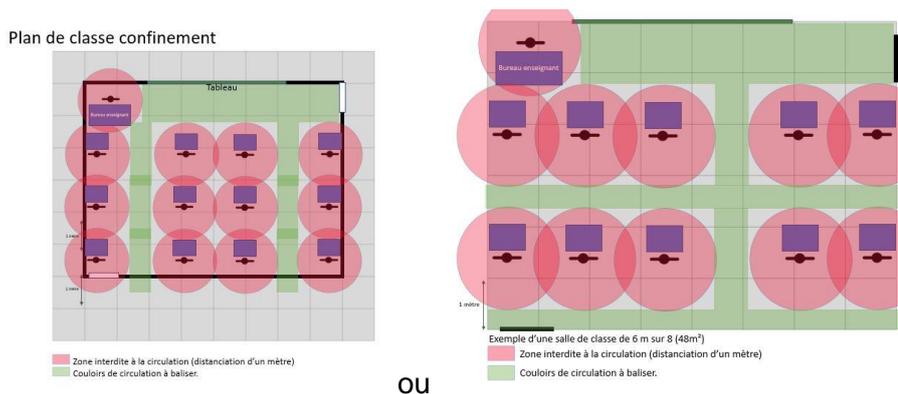
Lors de la mise en rang et des déplacements dans l'école, les élèves devront garder une distance d'un mètre minimum entre eux, par conséquent, vu la taille des portes et celle des couloirs, il sera nécessaire de faire **des rangs en file indienne**, chaque élève étant distant d'un mètre de ceux qui l'encadrent devant et derrière. Des repères au sol les aideront à respecter ce mètre barrière.

L'entrée en classe devra se faire un par un en respectant les règles de distanciation notamment au niveau des déplacements pour se rendre à sa table. Par conséquent, l'idéal sera que le premier élève à rentrer s'installe à la table la plus éloignée puis le second la table suivante et ainsi de suite afin de remplir la salle en commençant par le côté opposé à la porte.

Pour respecter les règles de distanciation physique dans la classe, une place définie sera donnée à chaque enfant, distante des autres d'au moins un mètre. Les contacts et échanges de matériel avec les camarades sont interdits afin de respecter les mesures de distanciation sociale. Un élève ne pourra pas se déplacer dans la classe sans motif légitime ni autorisation La réalisation d'activités de groupes ne sera donc plus possible. Les déplacements en classe devront être limités au maximum.

Les tables seront réparties dans la classe pour respecter la distanciation physique des élèves, permettre un plan de circulation, laisser un accès libre aux portes. Le mobilier non nécessaire sera neutralisé une signalétique spécifique pour que les enfants n'y aient pas accès.

exemples d'aménagements réalisables :



Lors de la sortie, les élèves procéderont un par un en commençant par celui qui est le plus proche de la porte jusqu'au plus éloigné. Pour que ce dispositif soit possible, il faudra que les élèves aient l'ensemble de leurs affaires avec eux, qu'ils attendent derrière leur chaise et au signal de l'enseignant, qu'ils se mettent en route l'un après l'autre sans temps de latence.

6. Le matériel scolaire

Le matériel personnel doit être apporté par l'élève (trousse équipée, cahiers etc.), et conservé ensuite dans son sac. Il ne doit pas être partagé. Les casiers des tables seront vidés tous les soirs pour le nettoyage et désinfection.

En cas d'oubli (ou si maternelles accueillis), des boîtes individuelles seront préparées, avec un nettoyage désinfection s'il doit y avoir changement d'utilisateur.

L'utilisation du matériel collectif partagé entre élève est proscrite.

Si besoin, du matériel (feuilles, supports...) peut être distribué aux élèves mais il ne sera alors plus récupéré et restera ensuite avec ses affaires.

Le personnel portera un masque quand il ne peut pas respecter les gestes barrières (il est donc recommandé de le porter tout le temps).

Dans tout déplacement, qui doit rester exceptionnel, l'élève devra veiller à ne pas s'approcher de ses camarades.

En cas d'utilisation d'ordinateur, dans la mesure du possible, il est nécessaire d'en prévoir un par élève et/ou de s'assurer de la désinfection des claviers, souris, écrans et tables entre chaque élève à l'aide de lingettes désinfectantes virucides.

Des boîtes de mouchoirs en papier seront mises à disposition des élèves, en cas d'oubli de leur paquet individuel.

La manipulation des livres présents dans les classes est à restreindre. Suite à une utilisation, le livre est mis à l'écart 5 jours avant une manipulation par un nouvel utilisateur.

Les jeux pouvant être manipulés à plusieurs (poupées, dinettes, jeux de construction, etc) seront proscrits.

Pour les activités manuelles et culturelles, l'utilisation de matériel individuel jetable et/ou désinfectable sera mise en place si possible (autrement pas d'activité de ce type). Seront privilégiées les découvertes et la culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels...).

Pour les activités sportives, il est rappelé aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignants avec les élèves.

Les jeux de ballons et de contacts ainsi que l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulés sont proscrits. Il convient de privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique ou de mettre en place des jeux qui ne requièrent pas de toucher des surfaces communes et ne passent entre les mains (par exemple : jeux de mime, devinette, etc).

7. Les récréations

De nouvelles modalités de récréation sont également à prévoir.

Lors des déplacements, il faudra veiller à ce que les élèves ne se croisent pas. Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne toucher ni les poignées de portes ni les rampes des escaliers.

Les enfants se laveront les mains avant et après ce temps de récréation.

Par conséquent, les enseignants devront être très rigoureux sur leurs horaires de récréation.

Les récréations sont organisées afin de les décaler par classe selon le planning suivant qui permet d'éviter qu'un enseignant soit seul avec les élèves afin de permettre de réagir à un éventuel souci (blessure par exemple) :

enseignante 1 + personnel municipal	enseignante 2 + personnel municipal	enseignante 3 + personnel municipal
10h15 - 10h30	10h35 - 10h50	10h55 - 11h10

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible (minimum 10 minutes).

Durant les récréations, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité, d'interdire les jeux de contact et tous ceux qui impliquent de se passer des objets.

Les chariots de jeux/livres ne seront pas sortis. Afin de pallier à ce manque, les élèves pourront apporter des jeux individuels personnels dans un sac de transport (type sac de congélation), dans le cartable. Les parents s'engagent alors à les désinfecter avant et après son passage dans l'école. Ces objets personnels ne pourront pas les prêter ni les échanger. Le personnel se réserve le droit de refuser des jeux (sécurité, objets facilement perdables, etc) et ne pourront être retenus responsables en cas de perte ou de détérioration.

Exemples de jeux acceptés : scoubidou, coloriages, jeux de manipulation individuels, livres, origamis, etc.

Exemples de jeux refusés : tout objet roulant (billes, petites voitures, etc), tout objet avec piles ou batteries (jeux vidéos, téléphone portable, ...), tout jeu avec tissu, etc.

Vu la taille de la cour et la demande de garder 10m entre deux enfants coureurs, il sera interdit de courir durant le temps de récréation.

Les contacts physiques (pour rassurer, redonner confiance, consoler, aider, ...) ne seront plus possibles que ce soit un contact enfant/enfant (même d'une fratrie) ou enfant/adulte.

En cas de blessure, un adulte soignera l'enfant, après avoir mis des gants jetables, selon le protocole habituel.

L'utilisation des sanitaires extérieurs devra se faire en respectant les mesures de distanciation.

Les robinets ne devront plus servir pour la boisson et les enfants devront tous venir impérativement le matin à l'école avec leur bouteille d'eau individuelle. L'enfant doit pouvoir ouvrir et fermer SEUL la bouteille.

8. Les services périscolaires

Afin de permettre aux parents de s'organiser sur une journée continue de travail, il a été privilégié l'accueil à la pause méridienne plutôt que les temps de garderie. Toujours dans le souci du respect du protocole sanitaire, en tenant compte de l'amplitude horaire de travail des employés communaux.

1. garderie du matin

Les mesures du protocole sanitaire étant impossibles à mettre en place en fonction des locaux et du personnel municipal disponible, le service périscolaire de garderie du matin est fermé et les parents devront déposer leur(s) enfant(s) selon les modalités envisagées pour l'entrée des classes (cf point 2.c).

2. cantine

Il est demandé aux parents de privilégier au maximum la prise de repas à domicile, afin de réduire le nombre d'enfants accueillis et pour éviter le brassage des élèves.

Rappel des horaires :

Pause méridienne : à partir de 12h15

Retour en classe : accueil échelonné, entre 13h45 et 14h10, selon conditions définies à la page 6 de cet avenant

Il y aura deux personnes pour assurer ce service. Le nombre d'enfants maximum pouvant être accueillis est de 30. La capacité maximale d'accueil de l'école et de la cantine étant identique, l'inscription préalable n'est pas obligatoire.

Les élèves devront se conformer aux mêmes règles que lors des récréations : pas de jeu de contact, distanciation...

Les élèves devront se laver les mains au savon **avant** et **après** le repas.

Les conditions de restauration ne seront plus assurées comme en temps normal (pas de repas livré). Malgré tout, l'inscription préalable obligatoire est maintenue afin d'organiser au mieux le service périscolaire.

Les familles fourniront un pique-nique dans une petite glacière individuelle, ils seront simplement sortis par les enfants (pas de stockage dans une chambre froide ni possibilité de réchauffage).

Suivant le nombre d'élèves mangeant à la cantine, il peut être envisagé de manger dans le réfectoire et/ou la salle de garderie en fonction du nombre. En cas de beau temps, il sera possible que les enfants piqueniquent à l'extérieur, dans la cour.

Les élèves feront la queue à l'extérieur pour attendre leur tour puis se déplaceront dans la salle en respectant la distance d'un mètre entre eux.

Ils s'installeront à table répartis selon les règles du protocole sanitaire.

Les tables devront impérativement être désinfectées avant chaque repas, entre deux élèves (si multi-services) et après le repas.

3. garderie du soir

Les mesures du protocole sanitaire étant impossibles à mettre en place en fonction des locaux et du personnel municipal disponible, le service périscolaire de garderie du soir devra être fermée et les parents devront récupérer leur(s) enfant(s) selon les modalités envisagées pour la sortie des classes (cf point 2.d).

9. Les personnes présentant des symptômes

Rappel : les parents ne mettent pas l'enfant à l'école s'il ressent l'un des symptômes qui pourraient faire penser à une atteinte par le virus :

- de la fièvre ($T^{\circ} > 37,8^{\circ}$),
- une sensation de fatigue,
- une toux sèche,
- des courbatures et des douleurs,
- une congestion nasale,
- un écoulement nasal,
- des maux de gorge,
- des diarrhées,
- des éruptions cutanées...

Tout enfant présentant l'un de ces symptômes ne sera pas accepté à l'école sauf présentation d'un certificat médical.

Il est possible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... En cette période, les maladies saisonnières étant passées, nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au Covid. Les autres symptômes évocateurs sont : éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, etc. Une attention aux élèves allergiques sera apportée.

La procédure de gestion d'un cas COVID est expliquée dans le protocole national sanitaire reçu, pages 52, 53 et 54 (envoyé aux parents). Elle sera affichée sur le panneau devant le portail de l'école, sur le boîtier de la pharmacie et dans la salle réservée à l'isolement du cas suspecté.

Salle réservée : salle de sieste équipée d'un lit de sieste maternelle et une chaise.

10. L'entretien des locaux par la collectivité territoriale

NB : Le protocole sanitaire national a été transféré pour information à chaque famille pour qu'elle en prenne connaissance.

Malgré son inutilisation depuis le début du confinement et la non-obligation réglementaire, toute l'école a été nettoyée et désinfectée selon le protocole.

Un nouveau plan de nettoyage des locaux et d'entretien quotidien est mis en place par la municipalité, tenant compte des consignes données dans le protocole sanitaire national et des consignes de sécurité liées à l'utilisation des produits de nettoyage.

Il convient tout particulièrement de veiller :

- aux zones sensibles : sanitaires, cuvettes, boutons de chasse d'eau, poignées de porte, robinets, rampes d'escalier...
- à l'ensemble des meubles utilisés par les élèves (tables et chaises).

Aération des locaux : avant l'arrivée des élèves, pendant la récréation, pendant la pause méridienne, à la sortie des élèves.

Nettoyage des locaux : nettoyage et désinfection des locaux par des produits détergents et désinfectants normés, des zones les plus propres vers les zones les plus sales, en insistant sur les zones de contact et de passage.

Réalisation de ce nettoyage une fois par jour à chaque changement de groupe, et au minimum tous les soirs.

Nettoyage du matériel : Nettoyer et désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les surfaces et objets fréquemment touchés (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :

- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, ...
- Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons, rampes d'escalier, ...

Nettoyage matériel pédagogique : Les matériels pédagogiques et les objets manipulés par les élèves ou les personnels seront désinfectés (utilisation possible de lingettes désinfectantes).

Annexe 1 : affiche “comment porter un masque”



Coronavirus (COVID-19)

UTILISATION DES MASQUES

DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'ACCUEIL EXCEPTIONNEL DES ENFANTS DES PERSONNELS INDISPENSABLES À LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Pour qui ? Pour tous les personnels (enseignants et non enseignants) en contact avec les élèves.

Combien de temps le porter ? 4 heures maximum

Condition d'efficacité :
Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique et un complément des gestes barrières.

RÈGLES DU PORT DU MASQUE À USAGE MÉDICAL

<p>1 </p> <p>Friction des mains par solution hydro-alcoolique ou lavage à l'eau et au savon.</p>	<p>5 </p> <p>Abaissez le bas du masque sous le menton.</p>
<p>2 </p> <p>Prenez le masque, le bord rigide vers le haut et marquez ou face colorée à l'extérieur. Placez-le sur le visage en le tirant par les lacets supérieurs ou placez les élastiques derrière les oreilles.</p>	<p>6 </p> <p>À partir de cet instant, ne portez plus les mains sur votre masque. Changez-le après quatre heures ou dès qu'il est mouillé.</p>
<p>3 </p> <p>Nouez les lacets supérieurs sur le haut de la tête, puis nouez les lacets inférieurs au niveau de la nuque. Ne pas tenir compte de cette étape si le masque est à élastiques.</p>	<p>7 </p> <p>Avant retrait du masque, friction des mains par solution hydro-alcoolique ou lavage à l'eau et au savon.</p>
<p>4 </p> <p>Pinchez le haut du masque sur le racine du nez.</p>	<p>8 </p> <p>Ôtez le masque en veillant à ne toucher que les lacets/élastiques. Détachez ceux du bas, puis ceux du haut. JETER le masque immédiatement. Effectuez les gestes barrières.</p>

▪ **STOCKAGE**

Dans le contexte de crise que nous connaissons, les masques représentent une ressource extrêmement rare qu'il convient de gérer avec le plus grand soin. Ainsi leur stockage devra se faire dans un espace sécurisé accessible à un nombre limité de personnes. En tout état de cause, les mesures nécessaires devront être prises pour se prémunir de toute tentative de vol ou de détournement. Un suivi précis du stock de masques devra être mis en place dans l'école.

▪ **DISTRIBUTION**

Elle se fait quotidiennement, aux seuls personnels présents et en contact avec les élèves.

L'utilisation des masques doit se faire avec conscience et discipline

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des thermomètres à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les salutations

Annexe 2 : les gestes barrières

Mises en ligne sur le site internet de l'école et affichées dans l'école

les gestes à retenir

je garde une distance d'environ 1 mètre avec les copains

je ne serre pas la main et je ne fais pas de bisous, mais je dis quand même bonjour !

Je me lave bien les mains, le temps d'une petite chanson

j'utilise des mouchoirs jetables et je les jette à la poubelle

je tousse et j'éternue dans mon coude

Pour me protéger et protéger les autres !

***Be POSITIVE** Pour les enfants

La comptine du lavage des mains

1. **Mouille tes mains et mets du savon dans ta paume**
Il pleut, il y a des nuages
2. **Frotte tes paumes entre elles**
Le serpent glisse sur le sol
3. **Frotte tes doigts entrelacés**
Le hérisson sort ses piquants
4. **Frotte le dessus de tes mains**
L'ours se frotte contre l'arbre
5. **Frotte tes pouces**
Le ver de terre gigotte dans son trou
6. **Frotte tes ongles dans la paume de ta main**
La poule picore des graines
7. **Frotte tes poignets**
Le koala s'accroche à sa branche
8. **Rince et sèche tes mains**
Après la pluie, le soleil revient

Chloé Paquot - Ergothérapeute
Elise Noirot - Neuropsychologue

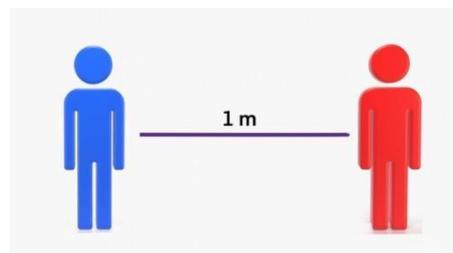
www.cerpea.com
Partage autorisé à l'identique uniquement.

CERPEA Beausoleil

Annexe 3 : Résumé Protocole sanitaire à afficher au portail de l'école

Gestes barrières

Distance sociale



	Distanciation physique	Gestes Barrières	Limitation brassage	du	Nettoyage désinfection	et	Information Communication
Accueil	<p>Minimum 1 m d'écart Marquage de la distance physique (sol, barrières, panneaux) Privilégier l'accueil des familles en extérieur ou espace ouvert en faisant respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes)</p>	<p>Lavage des mains pour tous (ou gel) avant d'entrer en classe directement sans attente dans couloir Masques pour enseignant et autres personnels Gel à disposition des visiteurs</p> <p>Toute personne symptomatique (T°>37°8 toux, difficultés respiratoires, mal de gorge ou fatigue ou troubles digestifs, etc) ne doit pas venir à l'école</p>	<p>Filterer les flux Entrer par plusieurs accès si possible Arrivée/départ échelonnés</p>		<p>Nettoyage locaux avant arrivée des élèves Portes d'entrée ouvertes (limitation contact)</p>		<p>Accès aux locaux interdits aux personnes extérieures à l'école (dont parents, accompagnants) Signalétiques faciles à comprendre (fléchage, couleurs) Respect des horaires d'arrivée pour éviter engorgement Informers les familles par affichage ou mail (enfants accueillis, conditions d'encadrement, situation sanitaire)</p>
Aménagement des classes	<p>Minimum 2 m entre les tables pour passer entre 2 élèves assis (couloir de circulation entre les tables) et 1 m porte, tableau Pas de table en face à face Limiter les déplacements des élèves en classe (mettre en place un sens de circulation avec indication respect des règles)</p>	<p>Pas d'échanges d'objets personnels (ou après désinfection) Pas de matériel collectif</p>	<p>Neutraliser mobiliers et matériels non nécessaires dont bibliothèque Guider les groupes en respectant les distances Couloir libre d'accès vers la sortie</p>		<p>Aérer la classe 15 min avant l'arrivée, + pendant les récréations, pause déjeuner, après la sortie Portes de classe ouvertes si possible Nettoyage/désinfection des sols au moins un fois par jour Nettoyage/désinfection des surfaces et objets fréquemment touchés au plusieurs fois par jour (sanitaires, points de contact) Nettoyage/désinfection des tables et chaises chaque jour Poubelles avec sac vidées et lavées tous les jours</p>		<p>Signalétiques sens de circulation/installation faciles à comprendre (fléchage, couleurs)</p>

Gestion de circulations	<p>Dans tous les contextes et espaces > marquage pour respect distanciation physique, privilégier le sens unique de circulation (à défaut, sens de priorité)</p>	<p>Port du masque des adultes Lavage des mains : -A l'arrivée -Avant d'entrer en classe -Avant/après récré -Avant/après passage aux toilettes -Après mouché/toussé/éternué -Après manipulation d'objets -Avant de partir de l'école</p>	<p>Sens de circulation Limiter les croisements en définissant des zones d'attente en respectant distanciation Entrer par plusieurs accès Décalage des pauses/récrés pour limiter les croisements > planning</p>	<p>Laisser les portes ouvertes</p>	<p>Signalétique facile (entrées, sorties, sens de circulation) Lister les intervenants extérieurs (à limiter au maximum) et leur fournir les consignes spécifiques à l'école Affichage planning groupes, heures d'arrivée, récréations</p>
	<p>Pas de jeux de ballons et de contacts Respect des distances (5m pour marche rapide, 10m pour la course)</p> <p>Lecture par l'enseignant Découverte grâce aux moyens audiovisuels Pas de jeux de société, de cartes, de coins jeux, de manipulation, ballons...</p>	<p>Lavage des mains</p>	<p>Pas de matériel collectif Parcours sportifs individuels (5m pour marche rapide, 10m pour la course)</p> <p>Matériels individuels personnels ou de préférence jetables Pas de matériel collectif Limitation de la bibliothèque</p>	<p>Prévoir boîte individuelle pour matériel Désinfection du matériel</p> <p>Livres mis à l'écart 5 jours après manipulation par enfant</p>	<p>Vêtements pratiques pour que l'enfant soit autonome Sac pour ranger objet transitionnel Prévoir une trousse ou barquette individuelle</p>
Récréations	<p>Respect de la distanciation Entrée et sortie en respectant distanciation (matérialisation) Adapter la surveillance Pas de jeux de ballons, de contacts ou d'échange d'objets, ni structures de jeux</p>	<p>Masques pour enseignant et autres personnels Lavage des mains avant et après Pas d'entrée directe en classe sans passage lavage des mains</p>	<p>Récréations échelonnées (planning à respecter) Aucun croisement entre groupe entrant et groupe sortant Eviter les jouets collectifs Neutraliser mobiliers non nécessaires (bancs, tables)</p>	<p>En cas de pluie, récré dans salle de motricité ventilée (avant, pdt et après) Portes ouvertes</p>	<p>Affichage planning des récréations</p>
	<p>Un urinoir sur 2 (distant d'1m) Limiter le nombre d'utilisateurs et neutraliser des places pour respect distanciation</p>	<p>Lavage des mains avant et après sous surveillance d'un adulte en fonction du personnel présent</p>	<p>Nb de personnes présentes dans sanitaires/nb de cuvettes Surveillance Arrivée et départ échelonnés Limitation de personnes</p>	<p>Nettoyage/désinfection au moins un fois par jour Approvisionnement permanent savon liquide et papiers d'essuyage Poubelles avec sac vidées et lavées tous les jours Aérer fréquemment</p>	<p>Tenue adaptée à l'autonomie Affichage apprentissage lavage des mains</p>
Demi-pension	<p>Limiter les files d'attente et croisements d'élèves Chacun mange à sa table Adapter distribution repas/eau afin de limiter les contacts</p>	<p>Lavage des mains avant et après Rappel des mesures barrières avant chaque repas (ne pas partager la nourriture, l'eau, les couverts)</p>	<p>Limitation du brassage des groupes</p>	<p>En cas d'aide pour la prise des repas, se laver les mains entre chaque contact et masque Nettoyer matériel, tables et chaises avant arrivée des élèves Déchets dans poubelles avec sac, vidées tous les jours Pas de micro-ondes Aération avant et après le repas</p>	<p>Apport de repas froids ne nécessitant pas d'être réchauffés ou réfrigérés Chacun sa bouteille d'eau (gourde, bouteille marquée, facilement ouvrable)</p>

PERSONNELS	<p>Maintenir la distance d'au moins 1 mètre dans les salles, files et en croisement de flux piéton Rappeler très régulièrement les consignes aux enfants Se positionner en côte à côte plutôt qu'en face</p> <p>Pour réunion, choisir un lieu ouvert (préau, extérieur) plutôt qu'une salle fermée</p>	<p>Procéder au lavage des mains toutes les 2 heures (eau-savon préférentiellement pour ne pas épuiser le stock de gel hydro-alcoolique)</p> <p>Port du masques pour enseignants et personnels non enseignants, pas de port de gants (sauf pour nettoyage)</p> <p>Aménager les locaux de sorte qu'au moins un mètre soit laissé entre les places assises</p> <p>Réévaluer les risques, en prenant en compte le contexte actuel, pour chaque intervention présentant des risques particuliers de contamination.</p> <p>Mettre à disposition du gel hydro-alcoolique sur la table, notamment s'il y a échange de documents papiers</p>	<p>Éviter le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage, ...) partagé par plusieurs personnes pendant le travail. Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent en début/fin de poste, stylos inclus.</p> <p>Limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'établissement. Échelonner les horaires de présence dans les parties communes et période de repas pour limiter le nombre de personnes présentes (salles de pause, salles de professeurs, ...).</p>	<p>Mettre en place des protocoles de nettoyage individuel : clavier, souris, poste de travail, outils de travail (stylos, règle, etc) avant rangement,</p> <p>Veiller à la désinfection régulière du matériel collectif (imprimantes, photocopieurs ...)</p> <p>Nettoyer avant/après une réunion, ne pas laisser d'objet, ou nettoyer avant usage (feutres, télécommande).</p> <p>Aérer 10 mn toutes les heures</p> <p>Désinfecter les objets qu'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivé à la maison</p>	<p>Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en oeuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves</p> <p>Afficher les consignes, chacun doit en prendre connaissance</p>
SI COVID SUSPECTÉ	<p>Isoler immédiatement élève avec masque dans la salle prévue sous surveillance.</p> <p>Si adulte, retour immédiat à domicile (si pas possible, isolement)</p>	<p>Poursuite stricte des gestes barrière</p> <p>Retour de l'élève qu'après avis médical</p>		<p>Nettoyage approfondi de la pièce d'accueil covid</p> <p>Si test positif : nettoyage locaux et objets touchés les 48h précédentes</p>	<p>Appel immédiat de la famille (avec rappel des consignes : éviter les contacts + aller voir le médecin traitant)</p> <p>Si test positif : informer pers référente + famille + com familles école</p>

Précisions sur le nettoyage/désinfection :

Le personnel de nettoyage devra disposer d'une tenue adaptée : gants de ménage, tablier de protection imperméable et lunettes de protection.

Les locaux doivent impérativement être aérés le plus fréquemment possible pendant une durée minimale de 10 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

<p>1^{ère} étape, le nettoyage :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure.• Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales.• Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées...).	<p>2^{ème} étape, la désinfection :</p> <ul style="list-style-type: none">• Utiliser un désinfectant virucide et conforme à la norme EN 14476. Les lingettes désinfectantes et conformes à cette même norme peuvent être utilisées.• Désinfecter les points de contact manuel en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, etc.).
--	---

Le nettoyage peut aussi être combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant conforme à la norme EN 14476 qui permet d'associer en une seule opération nettoyage et désinfection.

En l'absence de désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476, une solution désinfectante à base d'eau de Javel diluée à 0,5% de chlore actif (par exemple 1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide) pourra être utilisée. Il est nécessaire de vérifier au préalable la compatibilité de l'eau de Javel avec la nature de la surface.

- Suivre les recommandations du fabricant pour l'application de la solution à base d'eau de Javel
- L'attention sera portée à ne pas mélanger de l'eau de Javel avec des produits autres que de l'eau, ce qui provoquerait des vapeurs irritantes et toxiques pour les yeux, la peau et les muqueuses respiratoires.
- Rincer systématiquement après application de la solution à base d'eau de Javel.

Si le nettoyage-désinfection des surfaces se fait avec deux produits différents (détergent puis désinfectant), il faut respecter les étapes suivantes :

- Nettoyage avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent ;
- Rinçage à l'eau avec un autre bandeau de lavage ;
- Séchage des surfaces ;
- Puis désinfection avec un troisième bandeau de lavage imprégné.

Les désinfectants TP4 (suivant la réglementation en vigueur relative aux produits biocides) sont des désinfectants de surface pouvant être utilisés sur celles en contact avec des denrées alimentaires.

Une bande ou une lingette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre. Des lingettes/bandeaux réutilisables ne peuvent être réemployés qu'après lavage à 60°C. Les lingettes et bandeaux à usage unique doivent être éliminés dans un sac en plastique étanche, via la filière des ordures ménagères.

Eviter l'utilisation de vaporisateur ou pulvérisateur afin de limiter l'inhalation d'aérosol de produit désinfectant (irritant les voies respiratoires).

Ne pas utiliser d'aspirateur.

Ne pas réaliser ces opérations de nettoyage-désinfection en présence des élèves. Un temps d'attente conforme aux prescriptions des produits utilisés doit être respecté avant accès des élèves.

Les produits sont tenus hors de portée des élèves.

Fréquence :

Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Nettoyer et désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :

- sanitaires: toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, douches ...
- points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, rampes d'escalier, télécommandes, claviers, écrans, souris, ...
- matériel utilisé, supports pédagogiques, ...

En complément du traitement quotidien, lorsque des groupes d'élèves différents se succèdent dans les salles d'enseignements spécifiques, un nettoyage approfondi des tables, chaises, équipements et matériels en contact avec les élèves est réalisé entre chaque groupe, si possible à l'aide de lingettes désinfectantes.

Actions complémentaires :

- Equiper les poubelles de sacs à ordures ménagères, les vider et les laver tous les jours.
- Eliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.
- Aérer régulièrement les locaux (lors de la récréation, après le déjeuner, lors d'un changement de salle de classe, après le nettoyage, ...).

Prévention des risques pour le personnel :

- Utiliser les produits de nettoyage dans le respect des modes opératoires indiqués par les fabricants. En complément des mesures sanitaires, les mesures de sécurité mentionnées dans les fiches de données de sécurité doivent être appliquées.